

Acte certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/04/2008

Publication : 07/05/2008



Pour le Président du Conseil Général  
et par délégation  
Ludovic LIONS  
Chef du Service Administratif de  
l'Assemblée

# Conseil Général Haut-Rhin

## Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° 2008-4-5-3  
Séance du vendredi 25 avril 2008

### **POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT LOCAL MISE EN ŒUVRE DE LA TRANCHE 2 DE L'OPERATION COLLECTIVE DE MODERNISATION DE L'ARTISANAT, DU COMMERCE ET DES SERVICES (OCM) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA VALLEE DE KAYSERSBERG**

La Commission Permanente du Conseil Général,

VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,

VU le rapport du Président du Conseil Général,

#### APRES EN AVOIR DELIBERE

- approuve la participation du Département à l'OCM de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, au titre de la politique départementale de développement local et confirme notre engagement financier, dans le cadre du programme de développement local 2008 de la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg, à hauteur de 60 000 euros (Fonction 71 - Nature 20414 - Communes et structures intercommunales),

- m'autorise à signer la convention de partenariat entre l'Etat, la Région Alsace, le Département du Haut-Rhin et la Communauté de Communes de la Vallée de Kaysersberg.

LE PRESIDENT

Pour le Président  
du Conseil Général du Haut-Rhin  
et par délégation  
Le 1<sup>er</sup> Vice-Président

Adopté  
voix contre  
abstentions

Rémy WITH